



EVALUATION INDÉPENDANTE DU PROGRAMME DE PAYS

# LEBANON

2010-2014

## CONTEXTE

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du troisième programme de pays du FNUAP pour le Liban, couvrant la période 2010-2014.

Le programme de pays comprend trois composantes : (a) la santé et les droits en matière de reproduction (allocation de 5,5 millions de dollars US), (b) la population et le développement (allocation de 2 millions de dollars US); et (c) l'égalité des sexes (allocation de 2 millions de dollars US).

## OBJECTIFS ET CHAMP DE L'ÉVALUATION

Les objectifs de l'évaluation étaient les suivants : (1) fournir une évaluation indépendante de la pertinence et de la performance du troisième programme de pays pour le Liban ; (2) analyser le positionnement stratégique du FNUAP dans un contexte de développement



national en constante évolution ; (3) tirer les principaux enseignements de la coopération passée et actuelle en vue de fournir des recommandations utiles pour le prochain cycle de programmation.

L'évaluation a porté sur l'ensemble des activités planifiées et / ou mises en œuvre au cours de la période 2010-2013 au sein de chaque composante du programme.

En complément de l'évaluation des trois composantes du programme, l'équipe d'évaluation a également procédé à une analyse du système de suivi et d'évaluation du programme.

## MÉTHODOLOGIE

L'évaluation a été structurée autour de deux catégories de critères : (i) les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité pour l'évaluation des trois composantes du programme ; et (ii) les critères de coordination et de complémentarité pour l'analyse du positionnement stratégique du FNUAP au Liban.

L'équipe d'évaluation a utilisé les outils de collecte de données suivants : (i) une analyse détaillée de l'ensemble de la documentation disponible concernant le programme de pays et les principales politiques publiques nationales

; (ii) des entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes (y compris les partenaires de mise en oeuvre) ; (iii) des discussions thématiques de groupe avec des bénéficiaires finaux.

Outre Beyrouth, quatre visites sur le terrain ont été effectuées, respectivement dans les villes d'Akkar, Halba, Baalbek et Siblin.

La triangulation a été assurée par le croisement systématique des sources de données et d'informations, d'une part, et des méthodes et outils de collecte de données, d'autre part. Une attention particulière a été accordée à la formulation de constats fondés sur des faits, par une référence rigoureuse aux données factuelles présentées dans les annexes en général, et dans la matrice d'évaluation en particulier.

Au cours de l'évaluation, l'équipe a rencontré certaines difficultés méthodologiques telles que des lacunes dans la documentation relative au programme ou le manque de disponibilité de certaines parties-prenantes pour que des entretiens approfondis. Dans la composante de la santé et des droits en matière de reproduction, il n'a pas été possible de rencontrer formellement des représentants du Ministère de la Santé publique, ce qui a posé un problème additionnel, difficile à surmonter. L'équipe d'évaluation est cependant parvenue dans une large mesure à pallier ces contraintes en élargissant sa consultation à un plus grand nombre d'acteurs.

## **PRINCIPAUX CONSTATS**

**Les objectifs du 3ème Programme Pays du FNUAP pour le Liban étaient basés sur une compréhension précise du contexte libanais,** à la fois en termes de réponse aux besoins de la population et d'alignement sur les priorités nationales. Après 2012, le bureau de pays du FNUAP au Liban a démontré une bonne capacité de réponse en ajustant son programme au nouveau contexte né de la crise syrienne.

**Dans le domaine de la santé et des droits en matière de reproduction, le FNUAP a obtenu des résultats concrets en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes** au VIH / sida et à certaines questions de santé reproductive. Le FNUAP a également contribué à assurer un approvisionnement suffisant et régulier en produits de santé reproductive dans les zones recevant un afflux massif de réfugiés syriens. Les résultats ont été plus limités en ce qui concerne l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux services de santé reproductive. Le FNUAP a également rencontré des obstacles dans son appui au renforcement des services de santé reproductive au niveau des soins de santé primaires.

**Dans le domaine de la population et du développement, le FNUAP a concentré son action sur le renforcement du cadre de la politique nationale en matière de vieillissement,** et notamment sur les groupes les plus vulnérables qui fréquentent des établissements publics et de bienfaisance. L'appui du FNUAP s'est révélé efficace pour documenter la situation de ce groupe de population et pour fournir des destinées à l'établissement d'un système d'accréditation pour les établissements pour personnes âgées.

**Dans le domaine de l'égalité des sexes, le FNUAP est parvenu à renforcer la capacité technique de la Commission nationale de la femme libanaise** et des ONG concernées, contribuant ainsi à l'augmentation des efforts de plaidoyer auprès du gouvernement sur des sujets tels que l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et la lutte contre la violence basée sur le genre.

**Dans la mise en œuvre du programme de pays, les ressources ordinaires du FNUAP ont été mises à disposition en temps opportun** avec, cependant, quelques réallocations au sein des plans de travail annuels afin d'atténuer l'effet du transfert tardif des contributions financières du gouvernement destinées à certaines activités

essentielles. Le FNUAP a réussi à mobiliser des ressources extérieures importantes pour répondre aux conséquences de la crise syrienne.

**Le FNUAP a apporté une contribution essentielle à la coordination entre les membres de l'équipe de pays des Nations Unies**, notamment à travers sa participation aux groupes de travail chargés de répondre aux besoins des réfugiés syriens. Le FNUAP a également recherché la complémentarité entre ses interventions et celles des autres agences des Nations Unies, bien que de manière non systématique.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

**Le 3<sup>ème</sup> programme de pays du FNUAP pour le Liban a été conçu de manière adéquate** en rapport au contexte libanais et aux besoins de la population, et reposait sur une approche participative réussie et sur l'évaluation des besoins.

**Le FNUAP a démontré une capacité de réponse rapide** aux besoins des réfugiés syriens et a contribué au renforcement des services de santé reproductive dans les zones connaissant un fort afflux de réfugiés. Toutefois, du fait que la communauté humanitaire n'a disposé d'un profil de vulnérabilité commun que vers la fin de 2013, **certaines interventions soutenues par le FNUAP n'ont pas ciblé les groupes de réfugiés les plus vulnérables.**

La mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> programme de pays du FNUAP pour le Liban a été **entravée par le manque de cadres politiques nationaux.**

**Le FNUAP s'est appuyé sur une société civile libanaise dynamique afin d'établir des canaux de mise en œuvre adaptés et de sélectionner des partenaires appropriés.** Les modalités de mise en œuvre ont tenu compte de la nécessité de renforcer la capacité des partenaires d'exécution.

**La plupart des interventions du FNUAP ont été conçues et mises en œuvre en vue d'assurer la durabilité de leurs effets.** Dans de nombreux cas, la participation institutionnalisée de la société civile, notamment dans les commissions nationales, a joué un rôle essentiel. Les organisations communautaires et les ONG spécialisées dans l'aide d'urgence n'offrent pas quant à elles une capacité comparable à la poursuite des activités appuyées par le FNUAP.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

**Le FNUAP devrait continuer à adapter ses interventions en fonction d'évaluations des besoins réalisées de manière régulière et en privilégiant une approche participative.** Le FNUAP devrait s'inspirer de cette démarche, en particulier pour chercher à établir des liens plus étroits avec les communautés.

**Le FNUAP devrait plaider auprès des parties prenantes concernées afin qu'elles répondent de manière plus flexible à l'émergence de problèmes nouveaux et qu'elles veillent à identifier les groupes les plus vulnérables** parmi les réfugiés syriens en fonction de l'évaluation des besoins des différentes communautés. Le FNUAP devrait répondre simultanément aux besoins des réfugiés et à ceux des groupes vulnérables au sein des communautés d'accueil.

**Le FNUAP devrait améliorer le niveau et l'intensité du dialogue politique** dans les trois domaines couverts par le programme de pays.

**Le FNUAP devrait veiller à ce qu'un plan de durabilité, accompagné d'une stratégie de sortie claire, soit convenu avec les différentes parties prenantes au début de chaque intervention.** La capacité des partenaires d'exécution devrait également être renforcée afin que ces derniers puissent reprendre les interventions soutenues par le FNUAP.

## **EQUIPE D'ÉVALUATION**

### **Bureau de l'évaluation du FNUAP**

**Chef d'équipe:** Hicham Daoudi

**Assistante de recherche:** Olivia Roberts

### **Experts**

**Santé de la reproduction:** Isabelle Cazottes

**Population et développement / Suivi et évaluation:** Max Hennion

**Egalité des sexes:** Najwa Ksaifi

Pour toute question relative à cette évaluation, s'adresser à:  
Bureau de l'évaluation, Fonds des Nations Unies pour la Population  
Courriel: [evaluation.office@unfpa.org](mailto:evaluation.office@unfpa.org)  
Numéro de téléphone: +1 212 297 5218

Le rapport complet peut être obtenu sur le site Internet du FNUAP à l'adresse suivante :  
<http://www.unfpa.org/admin-resource/lebanon-country-programme-evaluation>